CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21489** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE 10/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 1977B00387

Siret : 713 680 601 00034

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 81 07592

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 421448580020

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 421448580020

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ETUD CONSTR TECHN INDUSTRIELLE

Sigle : SECTI

98 IMPASSE DES MURIERS
38260 MARCILLOLES

Téléphone : 04 74 84 64 94 **Fax :**

Portable : 06 75 86 42 51

Responsabilité légale :
FACE SERVICES CENTRAUX (900 603 572) / FOURNEL DAMIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.secti.fr

E-mail : secti@secti.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 438 501 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		02/10/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	20	03/02/2023
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante)		02/10/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/02/2026 11:03

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025